

Image not found or type unknown



Décompte de congés en temps partiel

Par fca60, le 18/03/2024 à 09:12

Bonjour

Je suis à temps partiel. Je travaille du lundi au jeudi soit 4 jours par semaine. J'ai posé des congés pour la semaine 19 de mai 2024. Cp le lundi 6 mai et le mardi 7 mai. Le mercredi 8 mai et je jeudi 9 mai étant férié mon employeur compte 3 jours de cp. Il compté le lundi mardi et le vendredi. Le fait qu'il y a d'intercalé 2 jours férié je pense que le vendredi n'est pas à compter. Merci de vos réponses.